

PROCÈS VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 29 novembre 2022, à 19 : 00 heures, à laquelle sont présents :

Présents : M. Roberto Blondin, maire
MMES Nadine Lelièvre, conseillère
Dorine L. Marcoux, conseillère
MM. Jeannot Couture, conseiller
Jacques Roussy, conseiller
Roland Vallée, conseiller

Absent et à l'extérieur
de la municipalité : M. Patrick Lebreux, conseiller

Sont également présents :
Luc Lambert, formateur
Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

2022-11-206

ARTICLE 4 DU SECOND PROJET DE REGLEMENT 2022-370 (ENTREPOT PRIVE)

Ce point est remis à une prochaine séance.

2022-11-207

AVIS DE MOTION ET DEPOT DE PROJET DE REGLEMENT NUMERO 2022-372 MODIFIANT LE REGLEMENT 2021-363 CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE DU CHEMIN DUGUESCLIN

Après discussion, le conseil municipal a décidé de maintenir la vitesse à 50 km/h sur le chemin Duguesclin.

2022-11-208

CONTRAT LUC LAMBERT (FORMATEUR)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait engagé M. Luc Lambert à titre de formateur (coach) du 7 novembre au 10 décembre 2022 ;

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le contrat de M. Luc Lambert soit reconduit jusqu'au vendredi 13 janvier 2023 inclusivement.

QUE les frais de déplacements de M. Luc Lambert soient remboursés à la pièce, selon le tarif en vigueur de la Municipalité.

2022-11-209

**AUTORISATION DE CHANGEMENT DE SIGNATAIRES POUR
TRANSACTIONS BANCAIRES CAISSE DESJARDINS DU LITTORAL
GASPESIE**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE Yan Ritchie soit retiré de la liste des signataires et que Karine Lachance, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée comme signataire au compte afin de respecter l'exigence de deux signataires requis en tout temps parmi les signataires au dossier ;

QUE Luc Lambert soit retiré comme administrateur principal et que Karine Lachance (directrice générale et greffière-trésorière) ainsi que Hélène Shannon (directrice générale adjointe) soient ajoutées en tant qu'administratrices principales pour le service AccèsD Affaires ;

QUE la carte de débit de Luc Lambert soit retirée et qu'une nouvelle soit émise pour Karine Lachance afin d'effectuer les dépôts ;

QUE la carte de crédit Visa de Yan Ritchie soit retirée et qu'une nouvelle soit émise au nom de Karine Lachance au montant de 5 000 \$; la gestion du compte Visa sera donc dorénavant effectuée par la directrice générale et greffière-trésorière ;

QUE les modifications au Registraire des entreprises ainsi que sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soient apportées afin de mettre à jour l'information suite à la nomination de Karine Lachance en tant que directrice générale et greffière-trésorière.

2022-11-210

EMPLOYE SUBSTITUT ENLEVEMENT DE LA NEIGE

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit embaucher un opérateur substitut pour l'enlèvement de la neige;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal engage monsieur Mike Dégarie à titre de chauffeur-opérateur/journalier.

QUE le conseil municipal engage monsieur Mike Dégarie pour une période de 18 semaines de 40 heures payées (720 heures) et garanties couvrant la période du 5 décembre 2022 au 7 avril 2023 selon les conditions et les tâches prévues à l'entente.

QUE la directrice générale est autorisée à signer l'entente avec monsieur Mike Dégarie.

2022-11-211

RÉMUNERATION D'UNE SEMAINE DE VACANCES RENÉ DESBOIS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de monnayer une semaine de vacances à M. René Desbois;

QUE le conseil municipal approprie les sommes nécessaires pour payer la dépense ci-haut mentionnée dans le poste budgétaire 02 61000 497.

2022-11-212

SOUPER/ACTIVITE DE NOËL

Il est proposé par Dorine Marcoux conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil autorise une dépense de 1 500 \$ à l'occasion d'un souper des Fêtes pour les employés en guise de remerciement pour leur travail et leur dévouement envers la Municipalité en s'appropriant la différence de 500 \$ excédent la somme budgétée (au poste 02 11000 493 – Réception) dans le poste budgétaire 02 11000 310.

2022-11-213

ENTREPOT POUR GENERATRICE

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise l'achat de matériaux et la construction intérieure d'un petit entrepôt pour la génératrice du garage municipal.

2022-11-214

DEMANDE DE CONTRIBUTION PETITE CHAPELLE

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal rembourse au comité de la petite chapelle les frais se rapportant à l'activité de Noël organisée par ce dernier qui aura lieu le 18 décembre 2022 sur présentation des factures.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance.

2022-11-215

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 40 heures.

Roberto Blondin, maire

Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »